

Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 - 68025 COLMAR Cedex Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - CS 43007 - 68061 MULHOUSE Cedex 3 Tél. : 03.89.46.89.16

# ➤ SOCIETES ← CHANGEMENT DE LA DATE DE CLOTURE OU PROROGATION DE LA DUREE DE LA SOCIETE



# **ASSISTANCE AUX FORMALITES**

## I. Votre interlocuteur unique:

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

## II. Contactez votre expert :

- 1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser une échange simple et rapide avec votre conseiller,
- 2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendezvous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, (sauf mardi et jeudi après-midi)
- 3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

## III. Coût:

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : Créer et Reprendre Rubriques Centre de Formalités des Entreprises

## Formulaire à joindre dans les 2 cas :

2 formulaires M2 (document à télécharger)

1 formulaire NDI si déclaration relative au nom de domaine du site internet (document à télécharger)

## Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire :

#### I. MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE

- 1 exemplaire original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la modification, signés par tous les associés
- 2 exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par le gérant ou le représentant légal
  - √ mandat ou pouvoir si nécessaire

## Aucun Frais à verser pour le Registre des Métiers

## Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

76,01 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire

Observation: en cas de modification exceptionnelle de la date de clôture du 1er exercice social, la pratique n'est souvent qu'un dépôt d'actes, toutefois il est souhaitable de procéder à une mention modificative pour l'information des tiers (droits à verser : 14,35 € à l'ordre du Tribunal d'Instance)

#### II. PROROGATION DE LA DUREE DE LA SOCIETE

- 1 exemplaire original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la modification, signés par tous les associés
- 2 exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par le gérant ou le représentant légal
- publication légale de l'avis de modification ou texte de la demande de la publication avec cachet du journal et date de parution
  - √ mandat ou pouvoir si nécessaire

### Aucun frais à verser pour le Registre des Métiers

## Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

76,01 € par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire



## SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :	
souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :  Par dépôt ou envoi postal :	
Sur rendez-vous	<b>3</b> :
Dossier co	omplété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité
Immatriculation:	70,00 € □
Modification:	35,00 € ☑
Mes coordonné	<u>es</u> :
NOM:	
Prénom :	
Adresse :	
Qualité :	
Téléphone :	
Email :	

Date et signature :